



## **Délibération 45/2018**

### **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 Juin 2018**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le  
22 juin 2018

Vu le procès-verbal de la séance du 11 juin 2018.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Adopte** le procès-verbal de la séance du 11 juin 2018.

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

## **Délibération 46/2018**

### **Maison Dapp**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le  
22 juin 2018

Madame le Maire informe le Conseil qu'il a décidé par délibération en date du 11 juin dernier de ne pas vendre la maison Dapp. Aujourd'hui, il est donc nécessaire de savoir exactement ce que nous souhaitons faire.

Monsieur BENOIST propose :

- Soit d'en faire un local avec quelque chose de particulier,
- soit de ne pas laisser ce logement indécent et de réaliser des travaux.
- Détail des travaux à prévoir :
  - Humidité
  - chaufferie
  - tableau électrique à remettre aux normes
  - bouches d'aération à revoir
  - menuiseries
  - peintures
  - salle de douche à revoir
  - sol à revoir avec peut être du PVC

Monsieur BENOIST propose un devis contre l'humidité pour un montant de

Les travaux consistent au fait de casser l'enduit des murs intérieur, au minimum la partie basse. Le mieux serait de le faire également à l'extérieur. Puis de faire une injection de résine afin de créer une couche qui empêche l'humidité de remonter dans les murs.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions**

**Décide** de réunir la commission des bâtiments afin d'étudier les travaux à réaliser et de faire faire des devis.



**Délibération 48/2018**

**Etude de devis pour acquisition de Panneaux de circulation**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le 22 juin 2018

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis concernant l'acquisition de panneaux routiers pour la mise en place de la zone de rencontre et de panneaux indicatifs de circulation lorsque la terrasse du Bar Associatif sera installée.

- 6 Panneaux pour zone de rencontre, 3 entrées et 3 sorties plus 2 Panneaux indiquant le sens de circulation comprenant les poteaux et les brides pour un montant de 642.34 € TTC

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un devis favorable pour l'acquisition de ces panneaux.

&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 49/2018**

**Etude de devis pour acquisition d'un atomiseur**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le 22 juin 2018

Madame le Maire présente au Conseil Municipal trois devis en vue de l'acquisition d'un atomiseur. Ce matériel est nécessaire par le fait que régulièrement, il est nécessaire de traiter les chenilles qui dévastent les arbustes de la commune.

Jusqu'à ce jour, ce matériel était prêté gracieusement par un particulier.

Ets GRUNBERG – Atomiseur STIHL pour 518.32 € TTC

Ets DELPEUCH – Atomiseur STIHL pour 499.00 € TTC  
Atomiseur KASEI pour 289.00 € TTC

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un devis favorable pour l'acquisition de l'Atomiseur KASEI au prix de 289.00 € TTC.

&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 50/2018**

**Décision modificative**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le 22 juin 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des Décisions Modificatives en ce qui concerne la rédaction du Budget Primitif 2018.

Description	Article	Montant
<b>Fonctionnement</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
Autres Organismes	62878	- 1562.00
Dotation aux Amortissements	6811	1 562.00

<b>Description</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
<b>Investissement</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
TLE	10223	- 1 562.00
Bâtiments et Installations	28041582	1 532.00
Bâtiments et Installations	280422	30.00

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

**Donne** un avis favorable.

&&&&&&&&&&&&&

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle vient de recevoir une demande du Notaire en ce qui concerne le droit de préférence de la commune.

Le droit de Préférence : c'est lorsqu'un particulier souhaite vendre une parcelle de forêt ou bois, la commune est sollicitée pour connaître sa position quant à l'achat de cette parcelle c'est ce que l'on appelle le droit de préférence.

Le Maire explique au conseil municipal qu'une parcelle de bois au lieu-dit « Garabouste » cadastrée section B n° 600 d'une superficie de 1 290 m<sup>2</sup> est vendue par Monsieur DELPECH à un autre particulier et demande au conseil municipal de se prononcer sur le droit de préférence concernant ce terrain, elle précise que cette parcelle boisée n'est pas mitoyenne avec une parcelle appartenant à la commune seulement avec le Chemin Rural.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, par 13 voix pour, décide de renoncer au droit de préférence pour la parcelle concernée.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Décide** de renoncer au droit de préférence pour la parcelle concernée.

&&&&&&&&&&&&&

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CARREGUES en ce qui concerne l'étude de devis pour marquage au sol, des places de stationnement, dans le bourg.

**Délibération 51/2018**

**Droit de préférence de la  
commune**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le  
22 juin 2018

**Information 25/2018**



Donne un avis favorable pour l'ajout de ces deux sujets à l'ordre du jour.

&&&&&&&&&&&

**Délibération 54/2018**

**Demande d'autorisation en  
vue de la création d'un pont  
tablier**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le  
22 juin 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle vient de recevoir une demande du SMAVLOT.  
Monsieur MICHEL Robert souhaite réaliser un pont tablier lui permettant de traverser le cours d'eau de la « Caillabouze » au lieu-dit « Malrigou ».  
Le long de la parcelle sur laquelle Mr MICHEL Robert souhaite réaliser le pont tablier se trouve un chemin rural.  
Sa demande consiste à avoir l'autorisation de la commune en vue de mettre en place ce pont sur le chemin rural.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un avis favorable et donne autorisation à Monsieur MICHEL Robert de mettre en place un pont tablier au niveau du chemin rural.

&&&&&&&&&&&

**Délibération 55/2018**

**Etude de devis travaux  
d'épaveuse chemins ruraux**

Publié le 22 juin 2018  
Transmis à la Préfecture le  
22 juin 2018

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CARREGUES qui présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise LANNELONGUE concernant les travaux d'épaveuse sur les chemins ruraux de la commune.  
Le devis présenté est basé sur une estimation de 33 heures de travaux minimum au tarif de 61.00 € HT de l'heure soit 2 013.00 € HT et 2 415.60 € TTC.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un avis favorable pour la réalisation de ces travaux.

&&&&&&&&&&&

**Information 26/2018**

**Etude devis pour Marquage  
au sol dans le bourg**

Madame le Maire donne la parole à Madame FOURES Solange qui demande à Monsieur CARREGUES, Président de la commission des chemins et des cours d'eau de bien vouloir convoquer les riverains du chemin de Pech Estieu afin de trouver une solution sur la

Publié le 22 juin 2018

problématique de certains désagrément sur une section de celui-ci. Tous les ans des nids de poule se forment et détruisent régulièrement cette section de chemin.

&&&&&&&&&&&&&&&&

**Information 27/2018**  
**Terre-plein devant l'église du  
bourg**

Publié le 22 juin 2018

Madame le Maire donne la parole à Monsieur JOURDAIN qui précise au Conseil que depuis la coupe des sapins sur le terre-plein devant l'église du bourg, il souhaiterait installer une fontaine avec un parterre d'arbustes.

Il lance un appel en vue de trouver un réservoir d'eau gratuit.

&&&&&&&&&&&&&&&&

Fin de séance à 22 h 15

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Signatures

Mme SEIGNOURET

Mr CARREGUES

Mr REY

Mr BENOIST

Mr FLEURY

Mr SOULIÉ

Mr ROSSI

Mr CABAS

Mme FOURES

Mr JOURDAIN



Mme BORDES

Mme BOUCHET  
(Pouvoir à Mme le Maire)

Mme LAMIRE-DELIBES  
(Absente)

Mr GODEAS  
(Pouvoir à Mr ROSSI)

Mr ROCHELLI  
(Absente)

n° Délibération	Objet de la Délibération
45/2018	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 Juin 2018
46/2018	Maison Dapp
47/2018	Création d'un zone de rencontre et modification du stationnement
48/2018	Etude de devis pour acquisition de Panneaux de circulation
49/2018	Etude de devis pour acquisition d'un atomiseur
50/2018	Décision modificative
51/2018	Droit de préférence de la commune
52/2018	Bar Associatif Demande de Subvention
53/2018	Demande d'ajout de deux sujets
54/2018	Demande d'autorisation en vue de la création d'un pont tablier
55/2018	Etude de devis travaux d'épareuse chemins ruraux